

Municipalité

Jour de séance, le lundi à 19h30

Jean-Michel Reguin, syndic

Administration générale, bâtiments,
services industriels (eau - eau usée - gaz)
079 212 57 58
024 441 73 77 fax greffe
syndic@montcherand.ch

Bertrand Gaillard

Forêts, domaines, remaniement routes,
chemins, éclairage public, voirie,
plantages, police des constructions
079 258 98 57

Patricia Hiertzeler, Vice-syndic

Affaires sociales, culture, sports, loisirs,
jeunesse, police
024 441 34 12

Valérie Rovero

Ecoles, contrôle des habitants, trans-
ports, informatique, protection civile,
service du feu, énergie
024 441 81 45

Jean-François Tosetti

Finances, tourisme, église et cultes,
archives, déchets, cimetière
079 371 38 59

Administration communale

Greffe, secrétariat communal

Anne-Marie Berthoud
Tél. et fax : 024 441 73 77,
Tél. : 024 441 66 55 (domicile)
e-mail: greffe@montcherand.ch
Horaire: mercredi matin ou sur rendez-vous

Bourse, service des finances

Jean-Pierre Blanchet
Tél. : 024 441 54 88
Fax : 024 441 73 77
e-mail: bourse@montcherand.ch
Horaire: sur rendez-vous

Contrôle des habitants

Caroll Gaillard
Tél. et fax :
024 441 73 77 (pendant les heures d'ouverture)
024 442 92 20 (en dehors des heures d'ouverture)
e-mail: controle.habitants@montcherand.ch
Horaire: lundi de 19h30 à 20h30 et
vendredi de 8h30 à 9h30

Assurances sociales, AVS

Centre Social Régional - 1350 Orbe
Tél. : 024 557 76 76
Fax : 024 557 77 09

Office du travail

Secrétariat communal
Tél. et fax : 024 441 73 77
e-mail: greffe@montcherand.ch

Office de l'Etat civil du Nord vaudois

Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. : 024 557 07 07
Fax : 024 557 68 55

La Poste Suisse, bureau d'Orbe

Lu - ve 8h00 - 11h45 13h45 - 18h00
Sa 8h00 - 11h00

Direction des écoles

Primaires: 024 557 23 30
Secondaires: 024 557 23 60

Le Pique-Raisinets



Bulletin d'information de la commune de Montcherand

N° 28 Mars 2013

Vous pouvez également trouver en ligne «Le Pique-Raisinets» sur le site de la commune: www.montcherand.ch, ainsi que de nombreuses informations sur la vie officielle et pratique de la commune avec une galerie de photos du village et de la région.

Communiqué municipal

Vieux papier

Un ramassage devant les fontaines est prévu le **jeudi 14 mars au plus tard à 7 heures**.

Conseil général

Un Conseil général extraordinaire aura lieu le jeudi 25 avril, la Municipalité doit demander plusieurs crédits complémentaires pour la réfection de: l'appartement du pressoir, du clocher de l'église et du mur du cimetière, ainsi qu'une autorisation de vente d'une partie de la parcelle communale N° 76.

Dimanche de Pâques

La société de jeunesse organise le dimanche de Pâques 31 mars, une course aux œufs sur le mythique terrain des «Tzoms». Animation, buvette, décoration d'œufs, sont au programme.



Association pour l'église de Montcherand

Vendredi 26 avril 2013 à 19h.00, au collège de Montcherand, aura lieu la 21^{ème} assemblée générale qui sera suivie d'un concert donné par l'Ensemble vocal féminin «Querceto» à 20h.00 à l'église.

Naisances

La Municipalité a le plaisir d'annoncer la venue au monde de:

Matt Struzka enfant de Caroline Struzka et Etienne Durand
Adonie Burkhard enfant de Esther et Joël Burkhard

Tous les vœux de la Municipalité accompagnent ces nouveau-nés, ainsi que leurs parents.

Agenda 2013

9 mars	Loto du FC Montcherand
31 mars	Les Tzoms, course aux œufs organisée par la société de jeunesse
26 avril	Repas de soutien du FC Montcherand (inscription au 079 547 93 25)
5 mai	Stand, tirs obligatoires
1 ^{er} juin	Tournoi juniors «graines de foot»
6 juillet	Cantine, grillades de l'Abbaye



Tables conviviales

Chez M^{me} Isabelle Capt – En Contramont, rappel des prochaines dates: 12 avril – 3 mai – 7 juin. Réservation au 078 668 07 82 au moins 24 heures à l'avance.

Municipalité

Fusion de communes: les Municipalités des Clées, Sergey et Montcherand ont pris la décision de lancer un processus de fusion entre les 3 communes. Cette décision d'intention est la première étape d'un long travail où les membres du Conseil et les citoyens de Montcherand auront leurs mots à dire dans l'acceptation finale ou non de ce projet.

Arrêts de bus

L'arrêt de bus du haut du village a été déplacé de l'autre côté de la croisée devant le nouvel îlot. Un marquage au sol est prévu ainsi que pour les autres arrêts du village. L'arrêt de bus du bas du village (Crêt de la Forge) sera supprimé dès le 1^{er} mai 2013 pour raison de sécurité et remplacé par celui existant à la hauteur de la route du Bois-Jolens, entrée du village côté Orbe.

Sécurité

La Municipalité informe que de nombreuses tentatives d'effractions ont été perpétrées dans la commune, soit sur des habitations ou sur des véhicules. Veillez à fermer vos portes d'entrées et véhicules. En cas de présences suspectes, n'hésitez pas appeler la police au N° 117.

Parking sauvage

La municipalité constate depuis un certain temps une augmentation de véhicules stationnés sur la voie publique, entravant la circulation dans le village, de par là même la sécurité. Si jusqu'à présent cette dernière a fermé les yeux, au vu de l'ampleur prise par cette pratique - en infraction au règlement de police - la Municipalité a demandé à la police intercommunale de procéder à des contrôles. Dans une première étape de sensibilisation, un avertissement sera donné aux propriétaires des véhicules. En cas de récidive, il sera procédé à une dénonciation avec amende d'ordre. La Municipalité est consciente du problème et invite les automobilistes à utiliser le parking de la grande salle ou celui nouvellement créé aux abords de la route de la Brossière, au-dessus des terrains de tennis.

Sentier des gorges

A la suite des nombreuses «intempéries», un éboulement a eu lieu sur le dit «sentier nature pour tous» le rendant impraticable. Pour des raisons de

sécurité, la Municipalité a décidé d'interdire son accès, tant que les réparations n'auront pas été effectuées.

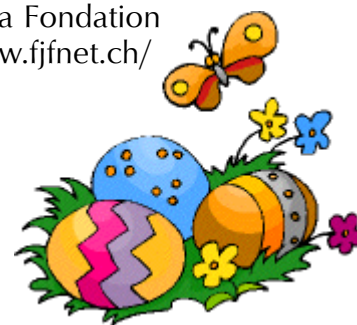
Carte journalière CFF

La Municipalité informe qu'il est possible aux habitants de Montcherand d'acquérir des cartes journalières CFF à prix réduit auprès du contrôle des habitants de la commune d'Orbe. Ces cartes peuvent être réservée par téléphone (024 442 92 20), ceci 15 jours avant la date désirée.

Histoires de parents

Une prestation reconnue et subventionnée par l'Etat de Vaud qui participe au dispositif de prévention socio-éducatif secondaire, en matière de protection des mineurs. Leur prestation se présente sous la forme d'un programme de soutien à l'éducation parentale, gratuit, qui s'adresse à des familles ayant au moins un enfant âgé de 3 à 14 ans.

Pour plus de renseignements, consultez la page internet du site de la Fondation Jeunesse et Familles: www.fjfnet.ch/histoires-de-parents



*Joyeuses fêtes
de Pâques*

